Linguistique : Est-il vrai que « Le mot viol n’existerait pas en arabe » ?

Bibliothèque de l’Institut du monde arabe. Notre réponse du 13/09/2018.

Logo Ministère des droits de la Femme Visuel Wikimedia

« *Le mot viol n’existe pas en arabe* » affirme de façon surprenante Patrick Tapernoux dans **Les Enseignants face aux racismes**, Ed. Anthropos, 1997, p. 170.
Patrick Tapernoux est Docteur en sciences de l’éducation et Maître de conférences à l’Institut supérieure de pédagogie de Paris (en 1994).

Il est faux d’affirmer que le mot viol n’existe pas en arabe. Le verbe « Violer » existe : اغتصاب (Ightisab), le substantif existe aussi, identique au verbe : viol : اغتصاب (Ightisab), de même que violeur Aperçu (ouvre un nouvel onglet): مغتصب – (Mughtasib) .

Son emploi est identique à son utilisation en français : violer quelqu’un, violer quelque chose.

Plusieurs dictionnaires arabes consultés donnent tous la même définition du terme : معجم المعاني الجامع المعجم الوسيط / القاهرة ؛ دار المعارف معجم عبد النور / بيروت ؛ دار العلم للملايين المنجد في اللغة والأعلام / بيروت ؛ دار المشرق المعجم العربي الحديث / لاروس
Plusieurs dictionnaires bilingues français-arabe en ligne donnent tous la même traduction du terme, par exemple :
– Reverso
– Reverso contexte

– Larousse français-arabe
– Wikipedia arabe consacre un article entier au mot viol

À consulter :

Au sein du catalogue de la Bibliothèque de l'Institut du Monde arabe, vous trouverez des :
-Titres en arabe contenant le mot « viol » et signalés dans le catalogue de la BIMA

Au sein du catalogue commun des bibliothèques universitaires des :
-Titres en arabe contenant le mot « viol » et signalés dans le catalogue universitaire du Sudoc (Système universitaire de documentation)

Eurêkoi – Bibliothèque de l'Institut du monde arabe